RIUESS

XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire

de l'économie sociale et solidaire

Lille du 21 au 23 mai 2014

« L'économie sociale et solidaire en coopérations »

Appel à communications

« Co-construction », « co-production », « partenariat », « dialogue social »... l'économie sociale et solidaire développe de multiples formes de coopération et de partenariats. D'abord en son sein, expérimentant parfois de nouvelles modalités partenariales ; mais aussi avec des acteurs institutionnels externes, parfois appelés parties prenantes (chercheurs, pouvoirs publics, syndicats, entreprises, mouvements sociaux...). Ces modes de coopération peuvent être porteurs d'un renouveau de la démocratie au cœur du projet de l'ESS, de la recherche de nouvelles possibilités de dialogue ou de consensus. Ils s'accompagnent aussi de difficultés et tensions qui amènent, par exemple au Québec, à désigner ces rapports en termes de « coopérations conflictuelles ». La diversité des acteurs de la coopération (entreprises lucratives capitalistes, mouvement social, pouvoirs publics...) questionne également les orientations de ces « coopérations », leur nature et les modèles d'ESS qu'elles envisagent.

Ces coopérations peuvent se concevoir à différentes échelles : à l'échelle territoriale, qu'activent par exemple les politiques locales et régionales en direction de l'économie sociale et solidaire ou les regroupements et réseaux locaux (collectifs associatifs corporatistes ou transversaux, pôles territoriaux de coopération économique...) ; à l'échelle nationale qui est celle, par exemple, de la construction de lois sur l'économie sociale et solidaire ; mais aussi à l'échelle internationale, que ce soit à travers la présence de l'ESS dans les forums sociaux ou dans ses partenariats avec des multinationales...

Les communications aux rencontres du RIUESS s'inscrivent dans un cadre pluridisciplinaire associant économie, sociologie, gestion, droit, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication... Les approches historiques sont aussi encouragées. Elles permettront de comprendre les rapports que les théoriciens de l'ESS ont entretenus avec les pratiques, ou encore elles permettront d'esquisser la complexité des relations entre l'ESS et le mouvement syndical...

Les propositions de communication pourront renvoyer aux quatre axes développés ci-dessous : (1) les coopérations au sein de l'ESS, (2) les « partenaires » de l'ESS, (3) les recherches partenariales et l'ESS, (4) l'éducation, la formation et l'ESS.

Les problématiques en lien avec le thème retenu dans ces rencontres pourront être traitées de plusieurs manières, à la fois pour être en prise avec l'ESS, mais pour se situer parfois à ses frontières (de pratiques, mais aussi d'analyse). A titre exploratoire et expérimental, des formats originaux de présentation pourront être réalisés notamment dans les axes 3 et 4 portant sur la recherche partenariale et les coopérations dans l'enseignement et la formation en ESS. Cela pourra être l'occasion de proposer des travaux à plusieurs voix entre acteurs, chercheurs, enseignants, étudiants... Les propositions attendues devront toutefois être suffisamment explicites pour que nous puissions nous prononcer sur leur pertinence. C'est dans cette dynamique et dans cette volonté que s'inscrit l'appel à communications du RIUESS 2014.

Axe 1. Les anciennes et les nouvelles formes de coopération au sein de l'ESS

A l'instar des principes édictés par l'Alliance coopérative internationale pour ses membres, la coopération entre organisations instituées de l'économie sociale et solidaire constitue l'un des moteurs du soutien et du déploiement de cette économie.

Des structures fédératives constituent la base historique de coopérations sectorielles qui ont été une condition clé de leur extension, de leur normalisation et de leur institutionnalisation. On peut cependant interroger les interactions avec leurs adhérents : dans quelle mesure les processus de fédéralisation, construits par la base, demeurent-ils au service et à l'écoute de leurs organisations adhérentes ? A quelles conditions évite-t-on la prise de pouvoir des structures faitières sur leurs membres ? L'organisation hiérarchique de la coopération intra-sectorielle s'oppose-t-elle à la coopération effective entre structures de base ? L'emboîtement des structures fédérales et autres organisations centralisatrices porte-t-il le risque d'une rupture dans les dynamiques fondatrices de l'économie sociale et solidaire, ou au contraire constitue-t-il un relais nécessaire pour leur développement ?

Dans cet axe, il s'agit aussi de traiter des dynamiques de coopération sous l'angle des besoins nouveaux de coopération hors des structures fédératives. De plus en plus, en effet, le retrait des financements publics conduit à la recherche de formes de coopération, associatives en particulier. Celles-ci peuvent donner lieu à des innovations organisationnelles ou prendre des chemins balisés, depuis des formes légères de mutualisation jusqu'à la concentration, en passant par des alliances entre structures demeurées indépendantes. Dans cet univers, des statuts récents comme les SCIC en France représentent un intermédiaire entre la coopération d'acteurs variés et leur mise en relation partenariale.

Cependant, les coopérations dans l'économie sociale et solidaire prennent aussi la forme de groupes articulant différentes structures en dehors de participations capitalistiques (impossibles dans le milieu associatif par exemple). La complexité de ces groupes et l'intégration de statuts lucratifs les rapprochent des logiques d'entreprises sociales. Quelles différences peut-on identifier entre groupes d'entreprises sociales et groupes d'économie sociale et solidaire ? La frontière est-elle purement formelle ? Comment analyser dans ce cadre des alliances sur projets, qui mobilisent de plus en plus des structures d'économie sociale et solidaire sans forcément déboucher sur la construction de groupes intégrés : labels locaux liés au développement durable, monnaies sociales, pôles de coopération... ?

Cet axe souhaite donc mobiliser des travaux qui mettront l'accent sur ces formes variées de coopération interne à l'économie sociale et solidaire en en interrogeant les modalités, la stabilité, l'attractivité et les conséquences. Monographies et comparaisons internationales à ces sujets seront bienvenues.

Axe 2. Les mutations partenariales de l'économie sociale et solidaire

Les coopérations se développent entre acteurs de l'économie sociale et solidaire mais aussi en direction d'une diversité de partenaires publics, de la société civile ou appartenant à l'économie marchande capitaliste.

Les rapports entre pouvoirs publics et ESS amènent à réfléchir sur la co-construction des politiques publiques dédiées à l'ESS, mais aussi au niveau sectoriel lorsque les entreprises de l'ESS interviennent en délégation de services publics, en associant les différentes parties prenantes à leurs définitions. Cette dynamique de coopération va à rebours de régulations tutélaire ou concurrentielle qui, malgré leurs différences, nient toutes deux les possibilités de coopération. La co-construction des biens communs sur un territoire, la définition conjointe de l'utilité sociale, la délibération commune, le partenariat, la coproduction au service d'un territoire entendu comme un construit social et citoyen... sont largement mis en avant : mais comment se réalisent ces coopérations ? Ces appellations désignent-elles les mêmes dynamiques ? La diffusion de ces concepts ou de ces termes ne masque-t-elle pas des rapports asymétriques en faveur de l'une ou l'autre des parties ?

Dans un contexte de désengagement financier de l'acteur public, et de la montée à la fois de la finance solidaire et du *crowdfunding* (finance participative), les coopérations se nouent aussi directement avec les entreprises privées lucratives, et les capital-risqueurs. Ces coopérations sont souvent volontaires, mais les conditions d'appels d'offre auxquelles sont soumises les entreprises d'ESS les contraignent soit à se regrouper pour y faire face, soit à contractualiser avec des entreprises de capitaux. Dans ce contexte, la montée en puissance de la « responsabilité sociale et environnementale des entreprises », du « *social business* », ou même de l'entrepreneuriat social, constitue-t-elle un levier de transformation de l'ESS et fait-elle émerger de nouvelles modalités de coopération? Les entreprises de capitaux qui dans ce cadre, contractualisent avec les entreprises d'ESS font-elle du « *social washing* » ou bien cherchent-elles à optimiser leur programme RSE? Ou bien cette tendance est-elle porteuse d'un renouveau des formes de démocratie économique, et de coordination entre les organisations en faveur d'une « autre » dynamique économique locale? Avec quelles entreprises, territorialisées ou mondialisées? Pour quels projets d'entreprise ? Pour quels modèles d'entrepreneuriat?

Les coopérations peuvent aussi se mettre en œuvre avec le mouvement social, qu'il soit syndical, altermondialiste, féministe.... Si les rapports avec les syndicats se nouent bien sûr en interne de l'ESS avec les négociations d'entreprises voire de branches, des recherches de nouveaux espaces de coopération sont à l'œuvre comme par exemple la construction d'un dialogue social territorialisé. Au niveau des mouvements altermondialistes, l'ESS a été présente très tôt dans les Forums sociaux, mondiaux ou locaux : où en sommes-nous aujourd'hui ? L'ESS continue-t-elle à représenter une partie de la réponse à la crise structurelle et est-elle toujours considérée comme une des solutions pour « penser autrement l'économie » ? Quel type d'alliance observe-t-on aujourd'hui entre les nouveaux mouvements sociaux et les acteurs de l'ESS ? Symétriquement, voit-on apparaître de nouvelles pratiques d'ESS dans un contexte de décroissance qui manifesterait de nouvelles dynamiques issues de la coopération entre mouvements sociaux et

ESS ? Du point de vue des mouvements féministes enfin, les proximités avec l'ESS ont déjà été largement soulignées. Qu'en est-il aujourd'hui ? Plus largement, on peut se demander si l'ESS elle-même en se fédérant et en renforçant les coopérations internes, ne finit pas par faire mouvement social, que ce soit par type d'acteurs, par type d'activité, voire de manière transversale ?

Axe 3. Les sciences citoyennes et l'économie sociale et solidaire

La question des sciences citoyennes, celle des projets chercheurs citoyens, et celle de la démocratie dans les sciences sont en pleine effervescence, sous l'emprise à la fois d'une volonté de collectivités territoriales de favoriser le développement de recherches au cœur de la cité, mais aussi parce que ces questions permettent sans doute de nourrir des formes de démocratie. Les sciences citoyennes relèvent néanmoins d'une grande diversité d'enjeux qui sont autant de manières d'appréhender cet axe.

Il s'agit tout d'abord de sciences qui, en interne, ont un rapport divers au pluralisme. Ainsi, les différentes disciplines des sciences sociales ne font pas état de manière systématique des controverses dans leur champ. On peut se demander, par exemple, ce que les transformations institutionnelles dans le champ académique de l'économie depuis deux ou trois décennies produisent comme effets sur les chercheurs qui s'engagent sur des travaux relevant de l'économie sociale et solidaire? Quant à la pluridisciplinarité, impliquant des regards économiques, historiques, sociologiques, gestionnaires etc., qu'apporte-t-elle, épistémologiquement, et en termes de résultats, aux recherches sur l'ESS?

Les sciences citoyennes sont avant tout une invitation à sortir de l'académisme en associant, dans les recherches, divers acteurs produisant des savoirs divers, et combinant savoirs académiques et savoirs profanes. Pour le dire autrement, les sciences citoyennes sont une invite à ce que les recherches s'ouvrent, dans leur processus de recherche, mais aussi dans la diffusion des travaux, à la cité, et à la société civile. De ce point de vue, on constate que, lors des appels d'offre sur des recherches « chercheurs-citoyens », l'ESS est souvent initiatrice dans ces projets. Parfois elle est aussi appelée à grands renforts. Parfois elle est « utilisée » comme simple objet.

L'idée de cet axe est de travailler sur ces deux aspects : ils vont du pluralisme dans l'économie et dans les autres sciences sociales, à une réflexion sur les sciences citoyennes : comment penser et pratiquer les collaborations entre chercheurs et citoyens ? Les chercheurs sont (aussi) citoyens, tandis que l'ESS ne peut être « que » qualifiée de citoyenne. Quels résultats sont-ils produits ? Quels effets cela produit-il sur les acteurs ? Quels sont les infléchissements par rapport à des travaux dits purement scientifiques ?

L'idée est notamment de favoriser des présentations qui ont été le fruit de travaux dans le cadre de projets (PICRI en Île de France, « chercheurs citoyens » dans le Nord-Pas de Calais, ARUC au Québec, mais aussi des "clusters" ou ARC (communautés de recherche académique) qui comprennent des collaborations acteurs-chercheurs etc.) si possible à doubles voix. Il s'agirait d'avoir des retours réflexifs sur les méthodologies expérimentées, mais les résultats des travaux seront aussi accueillis.

Axe 4. Les enjeux éducatifs et la formation en économie sociale et solidaire

Des universités proposent dans leur programme de formation des diplômes (licences professionnelles, masters...) orientés sur la thématique de l'économie sociale et solidaire. Ces dernières années, le Ministère de l'Education nationale a signé plusieurs partenariats avec des structures de l'ESS en vue de sensibiliser, au sein des établissements secondaires, des jeunes publics aux principes et valeurs de l'ESS. Des coopérations avec les acteurs de l'ESS se sont déjà développées. La prochaine étape consisterait, sans doute, à consolider l'institutionnalisation de ce type de partenariat au sein de l'enseignement supérieur.

Parallèlement différentes chaires sont mises en place depuis plusieurs années en France. Certaines sont centrées sur l'ESS. Puisque ces chaires ont vocation à être partenariales, il est important d'évaluer les effets qu'elles peuvent produire, notamment sur l'offre de formation.

Dans le cadre de cet axe, il est attendu de pouvoir :

- mettre en perspective des expériences de coopération entre les différentes structures de formation (éducation populaire, universités, collèges coopératifs, écoles de commerce...), les étudiants et les organisations de l'économie sociale et solidaire;
- recenser les nouvelles modalités d'enseignement et de formation, et le rôle que peut jouer l'interdisciplinarité dans les cursus de l'ESS;
- interroger le rôle de l'ESS dans l'évolution des pratiques pédagogiques notamment en tant qu'acteur du mouvement de l'éducation populaire en interaction avec l'institution ;
- évaluer l'impact ou la portée de la recherche et notamment de la recherche-action comme facteur de dynamisme de la formation sur l'ESS.

Les expériences et analyses qui seront proposées essaieront de montrer en particulier comment, à partir de « rencontres » entre des acteurs de l'ESS et des formateurs (enseignants, chercheurs, animateurs socio-culturels...), se nourrit la transmission des savoirs auprès de publics divers (étudiants, salariés en formation continue, auditeurs libres...).

La participation de chercheurs et acteurs de l'ESS à cet axe peut être envisagée sous des formes multiples : témoignages sur des projets d'étude, des expérimentations sur la co-construction d'un programme de formation, la mise en place d'une pédagogie innovante...

Calendrier

La date limite de réception des propositions de communication est fixée au 05 janvier 2014. Ces propositions, d'au maximum 1200 mots et précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique, doivent être soumises en créant un compte sur le site :

http://riuess2014.sciencesconf.org/

Chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique.

Les propositions devront posséder deux éléments distincts :

- 1) une fiche d'identification (formulaire à remplir sur le site) précisant le nom du ou des auteurs, ses qualités, le titre de l'intervention et un acronyme de cinq lettres,
- 2) la proposition proprement dite (modèle disponible sur le site après ouverture d'un compte), de 1200 mots maximum, identifiée par son seul acronyme.

Le Comité scientifique fera parvenir sa réponse, acceptation ou refus, aux auteurs avant le 15 février 2014.

Les textes définitifs devront parvenir avant le 1^{er} mai 2014.

Le comité scientifique se compose de :

- Bernard Balzani, Université de Lorraine
- Gilles Caire, Université de Poitiers
- Odile Castel, Université de Rennes 1
- Eric Dacheux, Université de Clermont-Ferrand
- Hervé Defalvard, Université Paris-Est Marne la Vallée
- Danièle Demoustier, Institut d'études politiques de Grenoble
- Laurent Fraisse, Centre de recherche et d'intervention pour la démocratie et l'autonomie
- David Hiez, Université du Luxembourg
- Jean-Louis Laville, CNAM Paris
- Eric Lavillunière, Institut Européen d'Economie Solidaire
- Abdourahmane Ndiaye, Université Bordeaux 3
- Henry Noguès, Association pour le développement de la documentation en économie sociale
- Sandrine Rospabé, Université Rennes 1
- Nadine Richez-Battesti, Aix-Marseille Université
- Josianne Stoessel, Université de Haute-Alsace
- Delphine Vallade, Université Montpellier 3

et des membres du comité de pilotage :

- Jérôme Blanc, Université Lyon 2
- Josette Combes, Novetat', Institut de recherche et développement en ESS Midi-Pyrénées
- Elsa Costanzo, Réseau des doctorants
- Cyrille Ferraton, Université Montpellier 3
- Laurent Gardin, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
- Patrick Gianfaldoni, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Pascal Glémain, Université de Rennes 2
- Florence Jany-Catrice, Université Lille 1
- Laetitia Lethielleux, Université de Reims
- Vincent Lhuillier, Université de Lorraine
- Francesca Petrella, Aix-Marseille Université
- Camille Ternier, Réseau des doctorants

Comité local d'organisation:

Université Lille 1

Florence Jany-Catrice, Anne Fretel, Richard Sobel, Ilona Delouette, Sylvain Celle.

Université Valenciennes

Laurent Gardin, Christophe Lemoine, Patrick Loquet.

Association de portage de la « ChairESS » de la région Nord-Pas de Calais

Contacts des co-responsables RIUESS 2014-Lille :

- Laurent Gardin laurent.gardin@univ-valenciennes.fr
- Florence Jany-Catrice florence.jany-catrice@univ-lille1.fr

Adresse postale:

Rencontres RIUESS 2014 Clersé, Université Lille1 Bât SH2 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex Le Réseau Interuniversitaire de l'ESS (RIUESS) a été créé en 2000 et regroupe les Centres de recherches et/ou les Masters de 24 Universités membres : Aix-Marseille II, Angers, Avignon, CEU Barcelone, Bordeaux III, Brest, Clermont-Ferrand, CNAM Paris, ESSCA Angers, IEP Grenoble, Haute-Alsace Mulhouse - Le Mans, Lille I, Lyon II, Luxembourg, Marne-la-Vallée, Montpellier III, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes 1, Rennes II, Saint-Etienne, Toulouse II, Valenciennes, ainsi que le Réseau grand ouest de Recherche en Économie Sociale et Solidaire. D'autres Universités, non membres, participent également régulièrement aux rencontres.

Chaque année, le RIUESS organise un colloque pluridisciplinaire (économie, sociologie, droit, histoire, psychologie, communication, gestion, géographie, science politique...) consacré à l'ESS, qui réunit 150 à 200 enseignants, chercheurs et doctorants, ainsi que des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les Rencontres précédentes ont eu lieu en :

2001 à Valenciennes : L'économie sociale et solidaire

2002 à Lyon : Sens et portée de l'économie solidaire

2003 à Toulouse : L'innovation en économie solidaire

2004 à Paris : Économie solidaire et démocratie

2005 à Marseille : Économie sociale et solidaire et territoires

2006 à Grenoble : Économie sociale et solidaire en Europe : quel avenir ?

2007 à Rennes : L'économie sociale et solidaire face à ses responsabilités

2008 à Barcelone : Economie sociale et solidaire, développement, mobilité et relocalisations

2009 à Roanne : Entreprendre en économie sociale et solidaire, une question politique ?

2010 à Luxembourg : Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société

2011 à Poitiers : L'Economie sociale et solidaire et le Travail

2012 à Nancy: L'Economie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société

2013 à Angers : Penser et faire l'ESS aujourd'hui. Valeurs, Statuts, Projets?

Sites: www.riuess.org

http://riuess2014.sciencesconf.org/